

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 25 février 2013

CP 02/13-03

L'an deux mille treize, le 25 février à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac.

**APPEL D'OFFRES POUR « L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL
DE GESTION DU COURRIER, DES ARRÊTÉS ET
DES DÉLIBÉRATIONS »**

L'appel d'offres pour « l'Acquisition d'un logiciel de gestion du courrier, des arrêtés et des délibérations » est paru le 10 août 2012 pour une date limite de remise des plis le 6 septembre 2012.

Cinq offres déposées ont été déclarées recevables par le Bureau des Marchés et les candidatures ont été analysées en fonction des critères de la valeur technique au regard du mémoire technique (pondération : 60) et du prix des prestations (pondération : 40).

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres qui a décidé, en séance du 3 décembre 2012, du classement suivant :

- 1°) ADULLACT PROJET,
- 2°) DIGITECH,
- 3°) BERGER-LEVRAULT,
- 4°) G.F.I.,
- 5°) SESIN.

La Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la Société ADULLACT PROJET.

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et autoriser Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les marchés ainsi que toutes les pièces y afférentes.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 3 décembre 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département :
 - . le marché pour «l'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier, des arrêtés et des délibérations» avec la société ADULLACT PROJET,
 - . toutes les pièces afférentes à ce marché.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,